

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE
SEMEUR CANADIEN,

Journal des Connaissances Utiles

EN

POLITIQUE, LITTÉRATURE, MORALE, ET RELIGION.

Le champ c'est le monde.
Math. XIII. 38.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT. LE SEMEUR CANADIEN se publie à **Napierville**, BAS-CANADA, et paraît le *Deuxième* et le *Quatrième* JEUDI de chaque Mois.—Le **PRIX** de L'ABONNEMENT est de **3** Chelins et **9** Deniers par **Année** pour un seul *Exemplaire* ; pour trois *Exemplaires* **10** Chelins ; et pour sept *Exemplaires* **20** Chelins. Les lettres et envois doivent être adressés au REDACTEUR. On est instamment prié d'affranchir.

HISTOIRE.

Quelques traits de la vie et du caractère de Luther.

A l'âge de vingt ans, Luther songeait à se vœner à la jurisprudence, lorsqu'un violent orage, le frappant de terreur, lui fit subitement prendre la résolution d'entrer au couvent des Capucins. C'était en 1505. Son noviciat fut très-dur. On le chargea, dans l'intérieur de la maison, des travaux les plus vils et les plus pénibles, et, en dehors, de la quête avec la besace. Un de ses contemporains, Selnecker, raconte que, voyant le nouveau frère très-assidu à la lecture des Saints Livres, les moines en prirent de l'humeur et lui dirent que ce n'était pas en étudiant de la sorte, mais en quêteant et ramassant du pain, de la viande, du poisson, des œufs et de l'argent, qu'on se rendait utile à la communauté.

Une sévère maladie, fruit de ses austérités, menaça de le conduire au tombeau. Sa conscience alors lui retraça tous les péchés de sa vie. Craignant de n'avoir pas assez fait pour obtenir le pardon de ses fautes, il s'ouvrit à un vieux religieux qui possédait toute sa confiance. Le bon vieillard, qui connaissait l'Évangile, adressa le jeune moine au Sauveur ; et lui montra que nos œuvres sont trop souillées pour entrer en compte devant Dieu ; que Jésus, par sa mort, nous satisfait pour nous à la Justice divine, et que la foi nous fait participer aux mérites de l'Ami des pécheurs. C'était la première fois que le doux son de l'Évangile frappait les oreilles de Luther.

Un passage de l'Épître aux Romains attira principalement son attention ; c'est le v. 17 du 1er chapitre : *Le juste vivra par la foi*. Il ne cessait de le méditer dans son couvent des Augustins au milieu de ses travaux ordinaires. Enfin, Dieu lui ayant ouvert le cœur, il put comprendre ce qu'est cette *justice* gratuitement imputée au pécheur par la foi en Jésus-Christ, et cette connaissance devint pour lui la clef de toutes les Écritures. Rien de plus remarquable que la manière dont il rend compte de la révolution qu'elle apporta dans ses vues. "Je sentis bientôt que j'étais comme renouvelé dans tout mon être, que j'avais trouvé une porte ouverte pour entrer dans le paradis. J'envisageai la Sainte Écriture avec de tout autres yeux. Je repassai dans

mon esprit tous les passages de la Bible, autant que ma mémoire me les rappelait ; et je recueillis toutes les explications qui en avaient été données. En la prenant pour règle, je reconnus, par exemple, que *l'œuvre de Dieu* signifie l'œuvre que Dieu fait en nous ; *la puissance de Dieu*, la vertu qu'il déploie en nous ; *la sagesse de Dieu*, l'œuvre par laquelle il nous rend sages ; et ainsi des autres expressions, telles que la vertu de Dieu, la gloire de Dieu, etc. Auparavant je haïssais de tout mon cœur ce terme : *la justice de Dieu* ; mais je commençai dès lors à la regarder comme l'expression la plus aimable et la plus consolante, et ce seul mot de St. Paul devint pour moi comme la porte du paradis."

Cette doctrine de vie lui donna la paix que toutes ses macérations n'avaient pu lui procurer. En relisant la Bible, il était étonné, réjoui de l'y retrouver à chaque page, et, comme une heureuse expérience lui en démontrait journellement la vérité, il aurait voulu la voir adoptée par tout l'univers. Aussi quand un événement, tout-à-fait inattendu, lui donna occasion de le confesser publiquement, il le fit avec cette intrépidité de caractère et ce mépris de considérations humaines qui naissent d'une intime conviction. C'est de ce point de vue qu'il faut juger Luther et la réformation ; autrement toute sa conduite est et demeure une insoluble énigme.

Ce fut aussi vers cette même époque qu'il commença la lecture de Saint-Augustin, de laquelle il fit ensuite ses délices. Ce célèbre docteur des premiers âges de l'Église était en singulière vénération dans l'ordre qui s'honorait de porter son nom, celui auquel appartenait Luther. Et, pour le dire en passant, cette raison toute simple explique bien mieux l'adhésion d'une foule de religieux Augustins à la réforme, que le mensonge historique si répandu de la jalousie des Augustins contre les Dominicains, au sujet de la prédication des indulgences, confiée par le pape à ces derniers, et que le plus léger examen suffit pour faire évanouir.

En 1507, Luther reçut les ordres ; en 1508, il fut appelé à Wittemberg en qualité de professeur. Envoyé à Rome deux ou trois ans après par le chef de son ordre, son séjour dans cette cité influa puissamment sur ses sentiments et sur sa conduite ultérieure envers l'Église romaine. Et quelle

impression pouvait produire sur un jeune cénobite d'une piété pure et évangélique la vue rapprochée de cette Rome corrompue, qu'il vénérât de loin, et de cette cour dissolue et guerrière de Jules II ?

A son retour de Rome, Luther fut élevé au grade de docteur en théologie, grade que son supérieur le força presque d'accepter, en lui disant que "Dieu sans doute avait dans son Eglise beaucoup de choses auxquelles il ne manquerait de l'employer." L'événement justifia ce mot prononcé par une sorte de plaisanterie. "Alors Luther, dit Melancthon, se mit à expliquer l'épître aux Romains, puis les Psaumes. Il répandit une telle clarté dans ses explications, qu'après une longue et ténébreuse nuit, un jour nouveau semblait se lever pour la science. Il exposa la différence de la foi et de l'Evangile, il réfuta cette erreur, publiée alors dans toutes les chaires, que les hommes se rendent dignes, par leurs œuvres, de la rémission des péchés, et que leurs pratiques suffisent pour les constituer justes devant Dieu, comme l'avaient jadis enseigné les Pharisiens. Ainsi Luther ramena les cœurs des hommes au Fils de Dieu ; comme le précurseur, il montra l'Agneau qui ôte les péchés du monde ; il fit voir que nos fautes nous sont gratuitement remises en considération du Fils, et que la foi seule nous procure ce bienfait. Un tel début lui acquit une grande autorité, surtout quand on vit que ses mœurs étaient si bien d'accord avec ses discours et que ses paroles portaient non des lèvres, mais du cœur."

Il écrivit une lettre remarquable aux prédicateurs chrétiens d'Erfurt, enclins à s'éloigner de la simplicité et de la charité qui les avaient si honorablement distingués jusqu'alors. Les conseils et les exhortations qu'il leur adressa font tout à la fois l'apologie de son caractère et de son œuvre. "Confiez-vous, mes chers frères, confiez-vous en Jésus-Christ seul ; réprimez la superstition ; laissez ce qui ne produit aucun fruit de justice ; soyez indulgens pour les faibles. Satan, par la suite, ne manquera pas de machiner et de remuer des questions inutiles, afin de renverser la seule connaissance nécessaire, celle de Jésus-Christ. Soyez donc sages, simples quant au bien, prudents quant au mal ; laissez là tout ce qui n'est pas nécessaire, et les questions inutiles ne troubleront plus votre paix. Bien des esprits légers s'imaginent avancer la cause de l'Evangile par l'épée et la violence ; ils croient avoir fait merveille quand ils ont diffamé les prêtres et les moines, ou leur ont causé quelque dommage ; ces gens-là ignorent que ce n'est pas contre la chair et le sang que nous avons à combattre, mais contre les malices spirituelles qui sont dans les airs. Satan est un esprit qui n'est ni chair ni os ; ce n'est ni avec l'épée ni avec la main qu'on parvient à l'atteindre, il faut lui arracher les cœurs par la Parole de la vérité ; c'est là notre épée, c'est là notre force à laquelle nul ne peut résister."

L'an 1525 fut témoin d'un événement qui intéressait éminemment la réformation, ce fut le mariage de Luther, qui, dès l'année précédente, avait posé le froc et rompu les liens de la servitude monacale. Son intention était de remettre en honneur la vie civile et un état respectable que Dieu lui-même a institué. En même temps il voulait satisfaire au désir de son bon père qui le pressait de renoncer au célibat. "Je ne pouvais, dit-il, lui refuser cette preuve de soumission ; je ne sens ni flamme ni affection charnelle, mais je me trouve de la satisfaction dans le mariage, comme dans une institution divine." Cette union fut heureuse. Luther aimait beaucoup Catherine de Bora, son épouse. Il

disait qu'il ne l'échangerait pas contre le royaume de France et toutes les richesses des Vénitiens, l'ayant reçu de la main du Seigneur, au moment où il le suppliait de le diriger sur le choix qu'il voulait faire.

Mais autant l'année 1525 avait été douce pour lui, autant furent douloureuses les deux qui suivirent. La peste, exerçant ses ravages dans Wittemberg, y moissonnait par centaines les amis et les connaissances du Réformateur. Pour échapper à l'épidémie, il aurait pu fuir la ville ; mais, pasteur fidèle, il voulut rester au milieu de ses chers paroissiens, et partager tous leurs dangers et toutes leurs peines, afin de pouvoir aussi leur offrir toutes les consolations de l'Evangile. "Grands combats au-dehors, vives alarmes au dedans, telle est notre situation présente," écrivait-il à Amsdorf, son ami ; "Jésus-Christ nous visite sensiblement. La seule consolation que nous ayons à opposer aux fureurs de Satan, c'est cette Parole de Dieu, qui sauve l'âme au milieu du naufrage du corps. Aie soin de nous recommander aux frères, et toi-même prie avec eux pour nous."

La famine se joignant à la peste pour accabler les malheureux habitants de Wittemberg, Luther en conçut un violent chagrin ; il perdit sa gaieté et son activité naturelles ; sa santé s'altéra considérablement. Le 6 juillet 1527, il vit de si près les portes du tombeau, qu'il crut sérieusement sa dernière heure venue. Ce fut alors que ses vœux et ses prières attestèrent la sincérité de sa foi, et sa parfaite confiance aux mérites du Rédempteur. "Si le Seigneur veut m'appeler à présent," dit-il, "que sa volonté soit faite." Levant les yeux au ciel, il récita, plein de ferveur, l'oraison dominicale et tout le psaume VI, puis il fit cette prière : "Seigneur, mon bon Dieu ! que j'aurais eu de joie de verser mon sang pour ta Parole ! tu le sais ; mais peut-être n'en suis-je point digne ; que ta volonté soit faite. Si tu le veux, je suis tout prêt à mourir ; seulement que ton saint Nom soit béni et glorifié, soit par ma vie, soit par ma mort. S'il est possible, bon Dieu ! je désire vivre plus longtemps, à cause de ceux qui t'aiment et de tes élus. Mais si l'heure est venue, fuis selon qu'il te plaira ; tu es le maître de la vie et de la mort. Mon bon Dieu ! c'est toi qui m'as engagé dans cette cause ; tu sais qu'il s'agit de ta Parole et de ta vérité ; ne permets pas que tes ennemis l'ontent la tête, qu'ils se réjouissent et triomphent, en disant : Où est donc leur Dieu ? Glorifie ton saint nom, en dépit de tous les efforts des ennemis de ta salutaire Parole."

Peu d'instants après, il ajouta : "Dieu, que j'aime tendrement ! tu es le Dieu des pécheurs qui sentent leurs besoins et leurs misères, et qui cherchent sincèrement dans la grâce des consolations et des secours ; tu dis : Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, je vous soulagerai. Je viens, Seigneur ! fondé sur ta promesse ; je suis dans une grande détresse ; mes besoins sont nombreux ; aide-moi par un effet de ta grâce et de ta fidélité. Il dit encore : "O mon Seigneur Jésus-Christ ! toi qui as dit : Demandez, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez ; heurtez, et l'on vous ouvrira : selon ta promesse, donne à celui qui te prie actuellement, non de l'or et de l'argent, mais une foi ferme. Que je trouve en cherchant, non les plaisirs et les joies du monde, mais un soulagement et des consolations dans ta salutaire Parole. Ouvre-moi, car je heurte : je ne demande rien de ce qui est grand et estimé selon le monde ; c'est ton Saint-Esprit que je réclame, afin qu'il éclaire mon cœur, qu'il me fortifie et me console dans mes angoisses ; qu'il me conserve jusqu'à la fin dans la vraie foi

et la confiance en ta grâce. Amen."'

Les secours de la médecine, dirigés par une main habile, et bénis par le Seigneur, le tirèrent de ce pas dangereux, et conservèrent à l'Eglise un puissant ouvrier, qui devait la consoler et l'édifier long-temps encore, par son exemple autant que par ses prédications.—*Extrait de l'histoire de l'Eglise par E. Guers.*

ALLONS FAIRE FORTUNE A PARIS!

CHAPITRE II.

Paris.

(Suite.)

Pendant ce temps, monsieur et madame Firmin n'avaient eu garde d'oublier leurs anciennes connaissances.

Le cousin Bertaud fut introuvable, on ne se souvenait pas même de lui dans son ancien logement.

Quant à Fanny Delbène, lorsque Marie s'informa d'elle, le portier de la maison que, dans sa dernière lettre, elle indiquait comme sa demeure, haussa les épaules avec un sourire de mépris et répondit sèchement :—Je ne vous conseille pas de la chercher là où elle est.

Léon et Marie ne parvinrent qu'avec peine à trouver les Michaud. Ils logeaient dans une petite rue située au fond du faubourg Saint-Marceau. Monsieur et Madame Firmin montèrent au sixième étage, frappèrent à la porte de la chambre qu'on leur avait désignée, et reconnurent à peine la fraîche Madame Michaud, dans la femme pâle, maigre, qui vint leur ouvrir, un petit enfant sur les bras, tandis qu'un autre tenait le coin de sa robe.

La chambre était si exigüe que trois personnes suffisaient à la remplir. Madame Michaud s'assit sur le lit avec ses enfants, pendant que Monsieur et Madame Firmin prenaient place sur les deux chaises qui formaient tout le mobilier de la chambrette.

Madame Michaud, qui, elle aussi, avait eu de la peine à reconnaître Léon et Marie sous leurs beaux habits de ville, laissa échapper une exclamation de surprise lorsqu'ils se nommèrent. On s'embrassa, on causa. Madame Michaud dit qu'elle avait beaucoup et long-temps souffert, manque d'ouvrage... et manque de prévoyance, ajouta-t-elle en soupirant. Elle n'entra pas dans de nombreux détails, il lui en coûtait de s'appesantir sur ses chagrins passés, sur sa gêne présente; mais elle dit que sa santé était altérée, que celle de ses enfants ne la satisfaisait pas; que son mari, qui travaillait en qualité d'ouvrier tanneur, gagnait il est vrai, mais se fatiguait trop, et qu'ils n'avaient qu'un projet, qu'un désir, celui de retourner chez eux avec quelque argent pour subvenir aux frais du voyage et s'établir modestement à Sauveterre.

Léon, à qui ce récit déplaisait, moins parce qu'il excitait sa pitié que parce qu'il tendait à détruire ses illusions, Léon s'efforça de représenter sous de vives couleurs, à Madame Michaud, les avantages de la vie parisienne.

—Monsieur Firmin, répliqua Jeanne Michaud en jetant un regard sur le beau schall et sur la jolie robe de Marie, je vois que vous êtes tous deux dans une position brillante; Dieu vous la conserve!... Mais si vous saviez ce que c'est que le besoin à Paris, ce que c'est que la maladie, que le froid...

Elle allait poursuivre, une sorte d'amour-propre la retint, elle se tut; puis reprit en rougissant:

—Enfin, nous avons souffert... Ma santé est détruite,

celle de mon mari s'altère, nous retournerons au pays.

Marie aussi avait rougi, en entendant Jeanne parler de *position brillante*. L'entretien ou peu à peu se glissait la contrainte cessa bientôt, et l'on se sépara presque froidement.

La vue de cette petite chambre nue, de cette femme pâle et vêtue chétivement, ces tristes aveux surtout qu'arrêtait un reste de vanité, avaient profondément agité le cœur de Marie; sa compassion s'était fortement émue d'abord, puis un soudain retour sur elle-même l'avait plongée dans de sérieuses réflexions, presque dans le remords. Cette tristesse n'échappa point à Léon,

—Voilà des gens qui n'ont pas su se tirer d'affaire, dit-il d'un air dégagé.

—Est-il possible que vous parliez ainsi! s'écria Marie. Pauvre Jeanne!... pauvres enfants! quel taudis!... point de cheminée, rien sur les tablettes!... Léon, Léon, si nous arrivions là, si...

—Allons donc, c'est absurde! interrompit Léon avec un éclat de rire contraint. Paul Lemierre et sa femme sont-ils réduits à la misère!... Voilà des personnes qui ont de l'esprit, du savoir-faire! Le mari, maître-d'hôtel du duc de P...; la femme, à la tête d'un grand atelier de modes! Quant à moi, je ne te permettrais pas de prendre l'état de madame Lemierre, c'est vrai, et je trouve Paul bien bon de se contenter de la place qu'il occupe... Dépendre ainsi de la volonté d'un autre... je ne m'y soumettrais pas, moi; mais enfin ils sont riches, ils ne logent pas sous le toit, ils n'attendent pas tout le jour un morceau de pain qui souvent manque le soir, ils peuvent s'accorder des jouissances et en procurer à leurs amis! N'est-ce pas eux qui nous ont fait connaître les plus jolis spectacles? ne nous ont-ils pas donné des places à...

—Oui, interrompit Marie; mais, en revanche, nous avons fait tous les frais d'une course avec eux à Versailles, d'une autre à Saint-Germain, de plusieurs dîners au restaurant, et de je ne sais combien de parties de plaisir.

—Qu'est-ce que cela prouve! s'écria Léon. Tu n'es pas à la hauteur de mon raisonnement. Voici ce que je disais et ce que je maintiens: c'est qu'avec du savoir-faire, de l'intelligence et de l'activité, on réussit et on réussira toujours à Paris.

Marie se tut; elle connaissait Léon et ne voulait ni l'ignorer, ni le fortifier dans son opinion, ce qui arrivait fréquemment lorsqu'on discutait avec lui; cependant, quoiqu'elle ne mesurât qu'avec respect la distance qui la séparait de son mari, bien qu'à force de lui répéter qu'elle ne pouvait le comprendre, celui-ci l'eût pénétrée de la conscience de son infériorité, elle garda pour cette fois et sa manière de voir et ses tristes pensées.

A peine Monsieur et Madame Firmin étaient-ils arrivés chez eux, que Léon s'écria d'un air aisé:

—Tiens, Marie, je vois que tu conserves de l'inquiétude; je vais compter l'argent et te montrer nos richesses!

Il prit le flambeau, fut à son secrétaire, tira le sac, fit une exclamation de surprise, compta une fois, deux fois, trois fois, et revint pensif en murmurant:

—C'est singulier; je ne comprends pas; je croyais... enfin, cela est... oui, cela doit être!...

—Quoi! qu'y a-t-il? interrompit Marie tremblante.

—Il nous reste soixante francs, dit Léon à voix basse.

—Soixante francs!

Marie poussa un cri et tomba sur sa chaise.

—Que signifie ceci? reprit Léon, qui donnait le change

à sa propre émotion, en s'efforçant de réprimer celle de Marie au moyen d'un ton ferme, presque dur. Que signifie ceci? Tout est-il perdu? Avons-nous pensé que tant de jours passés follement ne nous coûteraient rien? C'est une leçon; recevons-la, soyons raisonnables; commençons à vivre de notre travail; mais ne nous désolons pas, mais ne faisons pas de scènes!

—Des scènes! murmura Marie; oh! non, mon ami, non, je ne fais pas de scènes, seulement l'avenir m'effraie, notre péché m'apparaît dans son horreur...

Léon haussa les épaules.

—Oni, poursuivit Marie, nous avons été coupables; nous avons donné dans tous les pièges que nous prétendions éviter; et maintenant, oh! maintenant nous voilà presque réduits à la misère! Que ferons-nous, grand Dieu! si nous ne trouvons de l'occupation d'ici à une semaine!... Soixante francs!... oh! ma mère, ma mère!

Et Marie éclata en sanglots.

—Votre mère, dit sèchement Léon, votre mère, si elle était ici, vous défendrait de vous livrer à toutes les lubies de votre imagination; elle vous dirait de soutenir votre mari au lieu d'affaiblir son courage; elle serait énergique... et vous n'êtes que sottement épouvantée!

Marie, glacée par cet accent, regarda Léon, prit sa main et balbutia:

—Est-il possible!

Ce coup d'œil fit rentrer Léon en lui-même.

—Pardonne-moi, dit-il, après quelques instants de silence et de promenade dans la chambre. Pardonne-moi, mais sois forte, vois les choses comme elles sont... surtout crois-moi quand je t'affirme que, loin de nous trouver dans une position désespérée, nous sommes à la veille des plus beaux jours!

—Comment cela? demanda Marie, que cette assurance faisait sourire à demi.

—Comment cela? parce que si, au lieu de 60 francs, il nous en était resté 150 ou 200, nous aurions continué à ne rien faire, tandis que nous voilà tout d'un coup rendus sages!

Dés demain, tu te présenteras chez Palmyre, dès demain j'irai chez mon ami Lemierre; nous verrons nos députés, les hommes influents que connaît le haut personnage qu'il sert, et après-demain nous serons à flots! Là te sens-tu rassuré, es-tu contente?...

—Pas complètement, répondit Marie en riant tout à fait.

—Non!... Madame, vous mentez!... Eh bien, pour te punir, tu vas écrire à ta mère, elle est encore à la lettre que tu lui envoies deux jours après notre arrivée; mets-tois là, et commence. Ne lui parle pas de nos fredaines, cela lui causerait de l'inquiétude, cela nous ferait grouder, et puisque nous voilà raisonnables, c'est inutile. Dis-lui en deux mots que nous avons vu Paris, que nous sommes établis à merveille, que nous touchons à la réalisation de nos espérances, que nous l'aimons beaucoup... et... tout.

—Faut-il parler de la lettre que nous avait remise M. Dubois pour nous recommander à ses amis; tu sais, celle que tu n'as pas voulu porter?...

—Celle qui devait m'attirer quelque sermon semblable à ceux de M. Dubois?... Non, non, qu'elle reste au fond de tes cartons... Va, écris ce que je t'ai dit, rien de plus.

La lettre terminée, les époux causèrent encore un moment, firent de plus beaux plans d'économie, se promirent de travailler sans relâche, se rassurèrent en supputant la valeur de leur mobilier, de leur linge, de leurs hardes, de

leurs modestes bijoux, et s'endormirent pleins de cette douce certitude: *qu'on ne meurt pas de faim à Paris.*

(La suite au prochain numéro.)

LE SEMEUR CANADIEN.

NAPIERVILLE, 22 MAI 1851.

Du Concours ouvert à l'Institut-Canadien de Montréal.

Il semble qu'une ère nouvelle a commencé dans l'histoire des lettres de notre pays, depuis la fondation de l'Institut-Canadien de Montréal. Cette association a rallié la jeunesse instruite et avide de savoir, et, par suite, l'a mise en état de travailler avec beaucoup plus d'efficacité à l'œuvre à la fois si louable et si intéressante de l'instruction mutuelle. Les membres de cette belle institution se réunissent chaque semaine et dans une discussion libre et amicale se communiquent beaucoup de lumière sur un grand nombre de sujets.

Ils ont aussi une salle de lecture où environ 60 journaux, publiés dans le pays ou aux États-Unis et en Europe sont reçus; ce qui les met en mesure de suivre la marche des événements contemporains et de s'instruire à l'école de l'histoire, école si pleine d'enseignements, si riche en leçons diverses.

L'Institut possède, en outre, une bibliothèque qui vient de s'augmenter d'une manière sensible par une collection d'ouvrages précieux, achetés en France par un monsieur Canadien, d'après les instructions du Comité de régie. C'est une source abondante ouverte à la jeunesse de Montréal et dont on peut raisonnablement attendre des fruits qui feront honneur à notre population.

Mais ce dont nous voulons surtout parler aujourd'hui, c'est le concours fondé par l'hon. M. De Boucherville et confié à l'Institut. C'est un nouveau moyen de favoriser la cause de l'instruction dans ce pays, qui, nous l'espérons, sera à l'avenir souvent employé. Il est à espérer que le bel exemple de M. De Boucherville sera suivi par d'autres citoyens honorables qui comprennent, comme lui, combien de semblables concours sont propres à éveiller et développer le talent. C'est de cette manière qu'on pourra apprendre aux jeunes gens à étudier, penser et méditer, et donner quelque vie à la bonne littérature nationale.

Le sujet proposé par l'hon. M. De Boucherville est formulé comme suit:—*Du meilleur emploi qu'un citoyen peut faire de son existence, tant pour la société que pour sa famille.* Le prix qui sera décerné à l'auteur du meilleur essai sur ce sujet, consistera en une médaille d'or de la valeur de £10, ou en une même somme d'argent, au choix du concurrent couronné. Les essais devront être livrés avant le 1er de novembre prochain.

Certes, le sujet choisi par M. De Boucherville ne lui fait pas moins d'honneur que la fondation du concours lui-même, car on ne saurait offrir à la jeunesse rien de plus digne de ses pensées et de ses sérieuses réflexions. Ce sujet embrasse les grandes questions de philosophie morale, qui intéressent l'homme au plus haut point, puisqu'elles ne sont rien de moins que sa destination ici-bas, ses rapports avec ses semblables ou ses devoirs à leur égard.

Nous espérons que plusieurs vont se mettre sur les rangs et que des essais dignes de l'honorable fondateur du concours seront présentés à l'Institut.

Nécessité d'une Ecole Normale dans le Bas-Canada.

S'il est une institution nécessaire dans notre pays, c'est assurément une École Normale pour le Bas-Canada. On aura beau faire de bonnes lois sur l'instruction publique et allouer des fonds pour l'éducation, sans un établissement de ce genre, le peuple n'avancera que lentement, si tant est qu'il avance, dans la voie des lumières et de la culture de l'intelligence.

On déplore avec raison l'incapacité d'un grand nombre d'instituteurs, on attribue à leur ignorance le peu de progrès des enfants dont l'instruction leur est confiée. Mais on ne comprend pas assez qu'il ne pourra jamais en être autrement, aussi longtemps qu'on ne fournira pas aux instituteurs et à ceux qui se proposent de le devenir les moyens de se qualifier pour leur importante vocation. Il est grand temps, ce nous semble, que les amis de l'éducation s'unissent pour demander au gouvernement l'établissement d'une École Normale qui formera des maîtres d'école instruits et contribuera d'une manière puissante à la propagation de l'instruction populaire au milieu de nous.

Personne probablement n'est disposé à contester la nécessité et l'importance d'une semblable institution, à moins que ce ne soit ceux qui ont intérêt à tenir le peuple dans l'ignorance. Mais on peut vouloir en retarder la fondation sous prétexte qu'il n'y a pas d'argent à consacrer à cet objet. C'est ce que l'on a déjà fait. Cependant nous savons que penser des législateurs qui ne peuvent pas trouver d'argent pour un établissement, auquel se lie d'une manière si intime la prospérité du pays, tandis qu'ils en laissent gaspiller des sommes considérables.

Il serait, en outre, bien étrange qu'après avoir établi une École Normale dans le Haut-Canada, la chambre refusât d'en fonder une dans le Bas. Est-ce que nous n'en avons pas autant besoin ? Chacun sait que c'est tout le contraire.

Dans tous les pays de l'Europe, on a compris depuis longtemps qu'il est impossible d'avoir de bons instituteurs sans des établissements spéciaux pour les former ; en France on ne compte pas moins de 97 Écoles Normales. Le Bas-Canada sera-t-il toujours en arrière des autres pays ? Sa population est-elle destinée à ne jamais jouir d'une si bienfaisante institution ? Nous croyons que non, et nous nourrissons l'espoir que si les citoyens libéraux font leur devoir et présentent ce sujet à la Législature avec tous ses droits à leur sérieuse attention, elle ne pourra s'empêcher de répondre à leurs vœux, si légitimes et si justes.

Un mot aux Parents.

Rien n'est plus commun, surtout dans ce pays, que de voir les parents se servir du mensonge dans l'éducation de leurs enfants. Ainsi, par exemple, a-t-on une médecine à leur faire prendre, on leur assure que cela est bon et agréable au goût ; l'enfant est-il indocile et désobéissant on lui dit que s'il n'est pas sage le loup va venir le manger, ne réfléchissant pas que l'enfant découvrira bientôt qu'on l'a trompé et perdra par suite sa confiance en ceux qui en agissent ainsi à son égard. Un autre manque de véracité ou de franchise c'est de faire des promesses aux enfants qu'on n'a pas l'intention de tenir ; il en est de même des menaces. Il est important de les habituer à compter sur l'exacte observation de nos paroles, soit qu'on profère des menaces, soit qu'on leur fasse des promesses.

Quiconque a pris la peine d'étudier le caractère des enfants a pu facilement se convaincre qu'ils apprennent de bonne heure à observer ce qui se passe autour d'eux et à suivre les exemples qu'ils ont devant les yeux. Combien de peine devons-nous donc prendre pour qu'aucune mauvaise influence ne s'exerce sur ces jeunes âmes, pour que rien de mauvais ne pénètre dans ces tendres cœurs !

L'Évangile en Belgique.

Les journaux catholiques romains, qui ne cessent de parler de leurs conquêtes en Angleterre, n'ont garde de dire un mot des progrès du protestantisme sur le continent européen. Quelque visibles, d'ailleurs, et certains que fussent ces progrès, il est bien probable qu'ils chercheraient à les nier ou au moins à en amoindrir l'importance, tant il leur répugne de reconnaître que l'église inflexible est exposée elle aussi à faire des pertes. Cependant, cela ne change rien aux choses et qu'on le public ou qu'on le taise, les progrès de l'Évangile en France et en Belgique, n'en sont pas moins réels. Nous donnerons aujourd'hui quelques détails sur l'œuvre évangélique qui s'accomplit dans le dernier de ces pays, que nous avons visité nous-même il y a deux ans.

Voyons d'abord les obstacles qui s'opposent à la vérité.

La Belgique peut être considérée comme l'un des pays les plus superstitieux qui existent. On y fait grand usage de bagues, de pendants-d'oreilles et de scapulaires bénits ; on court de pèlerinage en pèlerinage, honorant les saints et les saintes bien plus que notre Seigneur Jésus-Christ. Voici, entre autres, un exemple de ces actes de grossière superstition :

« Une légende dit qu'un jour, à Walcourt, au moment où saint George passait sous un certain arbre, la Vierge lui apparut dans le feuillage et se laissa glisser dans ses bras : or, en mémoire de ce fait, on invoque chaque année, le dimanche de la Trinité, tout le peuple du pays. Des milliers de dévots se rendent à cette invitation. Un arbre est planté pour la fête, sur cet arbre est suspendue une grande poupée, figurant une femme, qu'on appelle la vierge et qu'on fait descendre à volonté au moyen d'une poulie et d'une corde. Dans un moment donné, un cavalier, équipé à la Saint-George, passe sous l'arbre, et la grande poupée se précipite dans ses bras. Il l'emporte en triomphe, comme, dit-on, saint George emporta la vierge. La foule alors se rue sur l'arbre, l'abat, le met en pièces, et chacun en emporte un fragment qu'il dépose dévotement dans sa demeure pour en détourner les malheurs et y attirer la bénédiction. »

L'état moral du peuple belge n'est plus favorable à l'Évangile et ne fait pas plus d'honneur à l'église romaine par l'influence de laquelle il a été façonné. Tout le monde dans ce pays recherche avec ardeur les biens matériels et les jouissances des sens. « Qu'on se représente, dit un observateur des mœurs de la Belgique, qu'on se représente chaque ville, puis chaque quartier de la ville ; chaque commune, puis chaque hamenu de la commune, ayant une fête à laquelle tous les lieux circonvoisins sont conviés, fête qui s'ouvre le dimanche par une procession, pour se continuer le plus souvent durant plusieurs jours, par d'abondantes libations, par la danse et les jeux. »

Le nombre des cabarets et l'habitude de les fréquenter

est incroyable. Dans un petit village on en compte jusqu'à vingt-six.

Cependant l'Évangile "qui est la puissance de Dieu," atteint quelques-unes de ces pauvres âmes abandonnées aux ténèbres des superstitions et aux joies matérielles, et les amène au pied de la croix du Sauveur, où elles trouvent la paix et le bonheur. Dans les diverses localités où de fidèles prédicateurs ont été envoyés, des congrégations assez nombreuses se sont formées. Dans une ville où, il y a huit ans, il n'y avait que sept protestants, on en compte maintenant quatre cents. Onze Églises ont été organisées suivant les enseignements de Jésus-Christ et de ses apôtres, et ces Églises s'accroissent chaque jour davantage. Nous avons eu occasion d'en visiter plusieurs et de voir de nos propres yeux l'œuvre intéressante de ce pays.

Déjà plusieurs des jeunes chrétiens ont compris leur devoir de se consacrer à l'évangélisation et se sont préparés pour leur importante vocation par de solides études.

Parmi les personnes amenées à la vérité, telle qu'elle est en Jésus, nous mentionnerons M. le marquis d'Aoust (de Fosteau près de Charleroi,) dont nous avons eu le plaisir de faire la connaissance. Nous avons assisté à la pose de la première pierre de la chapelle qu'il a fait bâtir à ses frais. Nous avons aussi vu plusieurs autres personnes respectables qui appartiennent à ces églises et y honorent l'Évangile.

Histoire de deux Flacons.

Il y a environ dix ans, un Canadien de cette paroisse, ayant entendu son prêtre dire, un dimanche, que l'eau bénite se conservait toujours et que c'était un miracle de Dieu dans la sainte église romaine, accompli par ses serviteurs les successeurs des apôtres, eut la bonne pensée de s'assurer par lui-même si l'eau en question possédait réellement ces merveilleuses propriétés. Le samedi saint il pria son épouse de se munir de deux flacons et il se rendit avec elle au village, dans l'intention de constater le prétendu miracle. Madame*** en entrant dans l'église trouva une grande cuve placée au milieu de la grande allée et remplie d'eau pour la cérémonie qui allait avoir lieu. Elle se hâta de remplir une de ses petites bouteilles qu'elle eut soin de marquer de manière à pouvoir la reconnaître et alla s'asseoir dans son banc, sans se laisser déranger par une vieille dévote, qui, l'ayant vu plonger son flacon, eut l'obligance de lui dire que l'eau qu'elle avait prise n'était pas encore bénite.

Lorsque la messe fut finie, elle alla de nouveau vers la cuve autour de laquelle se pressaient les fidèles, remplit son autre bouteille et retourna chez elle avec son mari. Puis les deux flacons furent bien bouchés et placés avec soin dans une armoire, où ils restèrent pendant près de deux ans. On peut s'imaginer qu'ils allèrent souvent voir et examiner les deux bouteilles pour voir si elles présentaient des différences entre elles. Mais ce ne fut nullement le cas : ce qui eut lieu dans l'une se manifesta dans l'autre. L'eau s'altéra et subit certains changements, mais d'une manière tout-à-fait semblable dans les deux flacons ; ce qui contribua passablement à ébranler leur confiance dans les pouvoirs de M. le curé.

Emploi de la Langue Française au Canada.

Il n'est pas nécessaire de vivre longtemps au Canada pour s'apercevoir que, si le français y est généralement

bien parlé par les gens instruits, il a cependant éprouvé quelque altération par suite de l'usage prédominant de la langue anglaise : rien n'est plus commun que les *anglicismes* parmi nous.

Nous croyons que c'est un mal, dont nous devrions tâcher de nous guérir. Il va sans dire que, dans les circonstances où nous sommes placés, c'est pour une nécessité impérieuse de savoir l'anglais et de le parler librement ; mais il nous importe aussi de connaître la langue de nos ancêtres et de nous en servir avec le plus de pureté possible.

"Si une langue imparfaite, a dit un grand penseur, sert mal le peuple qui la parle, l'emploi imparfait d'une langue porte à la civilisation plus de préjudices encore."

La langue d'un peuple, en effet, est le grand instrument, le grand lien de communication au sein de ce peuple et par suite doit exercer une importante influence sur sa marche et son développement intellectuels. Si la langue dans laquelle, pour ainsi dire, on a "la vie, le mouvement et l'être" nous est imparfaitement connue, si nous n'en avons pas exploré les ressources et nous ne nous en sommes pas appropriés les richesses, il y aura nécessairement une lacune dans notre éducation, quelque savants que nous soyons d'ailleurs, qui nous condamnera à la faiblesse et à l'impuissance.

Sans prétendre nous ériger en juge, comme si nous étions sur un fauteuil de l'Académie Française, nous signalerons quelques mots et quelques locutions plus ou moins en usage, qui, selon nous, ne sont rien de moins que des anglicismes, c'est-à-dire des expressions propres à la langue anglaise.

Ainsi, *faire application* à une personne, pour s'adresser ; *procéder* dans le sens de travaux ou délibérations ; *copie* au lieu d'exemplaire en parlant d'un livre ou d'un journal ; *réaliser* pour être pénétré de la réalité d'une chose ; *consistant* au lieu de conséquent ; *appropriation*, dans le sens d'allocation de fonds ; *anticiper* pour attendre, comme : *j'anticipe beaucoup de bien de cette mesure* ; *promouvoir* pour avancer, par exemple : *promouvoir l'éducation*, etc., etc.

Nous nous bornons à cette liste, qui pourrait être augmentée d'un grand nombre d'autres expressions qui témoignent que notre langue n'est pas à l'abri de l'influence anglaise.

Maintenant, quel serait le moyen de se soustraire à cette influence et de nous approprier mieux, que nous l'avons fait jusqu'ici, la langue que nous parlons ? Ce serait principalement la lecture et l'étude des bons auteurs, dont les œuvres font loi dans l'usage de la langue et un soin tout particulier de ne se servir d'aucune expression ou locution, à moins d'être sûr qu'elles sont autorisées par les meilleurs écrivains ou au moins en parfaite harmonie avec le génie de la langue.

LUTHER.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les quelques traits de la vie de Luther, que nous publions dans ce numéro. Sans nous réclamer du nom de ce réformateur nous aimons à donner des renseignements exacts sur sa vie, et cela d'autant plus qu'il a été indignement calomnié par ses adversaires. Dans ce pays surtout, on se plaît à répandre ces calomnies parmi ceux qui sont entièrement ignorants de l'histoire.

CORRESPONDANCE.

De la Tradition.

M. le Rédacteur,

Il a paru dans un des numéros de votre feuille un court article sur le mot *Evangile*, et je viens vous soumettre les quelques réflexions qu'il m'a suggérées sur un autre mot qui tient de bien près à celui-là et qui n'a pas moins besoin d'être défini, je veux dire le mot de *tradition*. Comme le premier de ces mots a revêtu successivement des significations différentes, (après celle de Bonne Nouvelle il a été pris pour un ensemble de doctrines religieuses et de préceptes de conduite; puis enfin on a appelé *Evangile* le livre qui les contient) on doit bien s'attendre à voir le mot de tradition subir des transformations analogues et recevoir successivement des applications diverses.

Pour en avoir la signification vraie, ou dans tous les cas première, il faut remonter le cours des siècles et rebrousser chemin vers l'Orient ancien, berceau de toutes les origines. On le sait, le mot de tradition tout seul ne signifie pas autre chose qu'un enseignement. Il ne nous serait pas d'une grande utilité pour le moment de savoir dans quel sens Jésus-Christ et ses apôtres l'ont employé, parce que ce n'est qu'après eux qu'il a reçu son sens technique de tradition chrétienne ou de tradition tout court, et cela par la raison bien simple qu'il fallait d'abord qu'ils enseignassent pour que l'on pût parler de leurs enseignements ou de leur *tradition*.

C'est à dessein que nous avons dit plus haut que la tradition tient de bien près à l'Evangile, de si près qu'ils ne sont qu'une seule et même chose, point capital qui n'a peut-être jamais été assez nettement défini. La tradition d'après les plus anciens Pères de l'Eglise, c'est l'ensemble des doctrines chrétiennes enseignées par Jésus-Christ et ses apôtres. Ils désignent indifféremment sous ce nom et l'enseignement oral et l'enseignement écrit, ce qui prouve l'identité de ces deux enseignements au point de départ. Nous ne citerons que quelques passages pour prouver notre assertion; ils sont si abondants qu'il n'y a que l'embarras du choix. Nous choisissons d'abord un passage d'Irénée, (né vers l'an 140,) passage maintes fois cité dans des ouvrages de dogmatique et de polémique pour soutenir l'idée de la tradition au sens que ce mot a de nos jours dans l'Eglise Romaine. Nous sommes tout surpris qu'il ait été cité dans ce but. On va en juger.

"Eh quoi! dit Irénée en répondant aux gnostiques, si les apôtres n'eussent rien laissé par écrit, ne faudrait-il pas suivre la tradition telle qu'ils l'ont communiquée à ceux à qui ils ont confié les églises. C'est la voix que suivirent beaucoup de peuples barbares qui croient en Jésus-Christ sans le secours de l'Ecriture, parce que les préceptes du salut ont été écrits dans leur cœur par le Saint Esprit et qu'ils conservent soigneusement l'ancienne tradition." (*Ad Hæc. III. 4.*)

La tradition d'après ce passage est, pour quiconque a des yeux pour voir et un esprit pour comprendre, la même chose que le contenu de l'Ecriture. Nous pouvons bien penser, pour le dire en passant, que si les fidèles du temps d'Irénée faisaient bien de s'attacher à l'ancienne tradition orale à défaut de l'Ecriture ou de la tradition écrite, nous, nous faisons bien de nous attacher à l'Ecriture à défaut d'une tradition que nous ne pouvons nous procurer. Nous pensons que Irénée lui-même nous aurait absous de cet attachement à la parole écrite et aurait même trouvé le *pis-aller* passable.

Si nous nous reportons aux premiers siècles de l'Eglise, rien n'est plus naturel que de voir l'enseignement oral y jouer le plus grand rôle. D'abord, les livres étaient rares et fort chers et les prédicateurs de la bonne nouvelle étaient nombreux et puissants. La vérité chrétienne, quoique communiquée surtout de bouche en bouche, ne courait pas grand risque de s'altérer, alors que des centaines d'évangélistes encore tout émus de l'impression qu'avait faite sur eux la personne des apôtres, soutenus par l'action toute-puissante de l'Esprit de Dieu, allaient prêcher cet Evangile qui transformait le monde à vue d'œil. Mais de profondes ténèbres allaient bientôt couvrir cette même église, des doctrines corrompues allaient surgir dans son sein, la foi allait s'éteindre dans les cœurs les plus ardents et Dieu seul savait qu'un enseignement de bouche, qu'un oui-dire, fût-il le plus sacré, ne suffirait pas à la foi de l'Eglise dans ces jours difficiles. Dans sa sagesse il a voulu que des monuments de cette prédication apostolique, de ces enseignements de Jésus-Christ et de ses apôtres nous fussent conservés par écrit. Nous ne craignons pas de dire que ce sont des fragments qui nous ont été conservés, car "comme dans chacun des fragments d'un miroir brisé le soleil se réfléchit tout entier, de même dans chacun de ces fragments immortels de l'Ecriture Sainte, la doctrine chrétienne s'y réfléchit toute entière."

Nous venons de voir un passage des Pères où le mot de tradition est appliqué à l'enseignement donné de vive voix par les apôtres, citons-en un maintenant où ce même mot est appliqué à l'Ecriture Sainte. Il est de St. Cyprien qui vivait vers le milieu du troisième siècle.

"Où a pris naissance cette prétendue tradition? dit-il. Est-elle descendue de l'autorité du Seigneur et des évangiles? Dieu lui-même atteste qu'on est tenu de pratiquer ce qui est écrit. Si donc nous trouvons cela prescrit dans l'Evangile, ou renfermé dans les Epîtres ou les Actes des apôtres qu'on observe alors cette *tradition* divine et sainte. (*Epist. LXXIV, Op. vol. II, p. 211.*)

Non seulement l'Ecriture est ici considérée comme tradition apostolique, mais encore comme la seule sur laquelle on puisse se fonder avec sécurité. Rien n'est plus naturel et plus raisonnable que de voir des Pères de cette époque mettre l'accent sur la tradition écrite, la regarder comme règle, précisément en vertu de ce principe qui n'a besoin que d'être énoncé pour se prouver, c'est qu'il est de la nature même de la tradition orale de s'altérer toujours plus à proportion qu'elle s'éloigne davantage de sa source et finalement de se perdre tout-à-fait. Il est de la plus haute évidence, d'après des passages comme ceux que nous venons de citer que la tradition et l'Ecriture sont deux sources qui viennent se confondre en un même ruisseau pour abreuver l'Eglise de Dieu. L'une de ces sources a tari; c'est en vain que nous chercherions à saisir son doux et céleste murmure, elle est remontée au ciel d'où elle était descendue, et sans doute que là encore de ses milles voix elle célèbre le grand Dieu qu'elle annonça à la terre. L'autre coule encore sur la terre pour désaltérer le genre humain; elle coule lentement, sans bruit, mais ses ondes communiquent la vie éternelle à ceux qui s'y abreuvent.

Plus tard, après Irénée, Justin Martyr, Tertullien, Origène, Augustin commence à poindre une nouvelle idée sur la tradition: on n'entend plus par ce mot que la tradition orale. Cette idée s'est toujours plus accréditée et consolidée, et déjà depuis longtemps elle a trouvé une formule défini.

tive, au moins nous le pensons, au sein de l'Eglise de Rome. Nous l'examinerons dans un prochain numéro.

UN CANADIEN.

St..... 1851.

Progrès de la Tempérance.

Comme nos lecteurs aimeront sans doute connaître l'établissement et les progrès des sociétés de tempérance en ce pays, nous traduisons avec plaisir, les précieux renseignements qu'en donne le *Canada Temperance Advocate*, journal fondé depuis dix-sept ans dans les intérêts de cette belle mission, comme son titre le comporte.

Cette grande réforme commença dans le Massachusetts en 1826. Quelques efforts isolés avaient été faits avant cette date dans différentes parties des États-Unis pour restreindre le vice de l'intempérance qui était devenu si général qu'il avait créé des alarmes pour la sûreté de la société.

Mais ce ne fut que cette année là, que les efforts de la tempérance prirent une forme définie et organisée. Le dix janvier de cette année là la première société de tempérance fut formée à Boston. Elle fut constituée sur le principe d'abstinence totale de liqueurs spiritueuses et envoya dans cette même année un nombre d'agents zélés et éloquents pour former de semblables associations dans toute l'Union. C'est de ce centre que sortit la réforme, rencontrant de l'opposition à chaque pas, mais la maîtrisant toujours et s'étendant avec une telle rapidité qu'aujourd'hui, quoiqu'elle ne soit que dans la 24^e année de son existence, son étendard flotte dans tous les pays de quelque importance sur la surface du globe, et que des millions d'hommes ont été soumis à sa bénigne influence.

La première société de tempérance à Montréal fut formée le 9 juin 1826. C'est donc la société de cette espèce la plus ancienne en Canada; et comme des sociétés de cette sorte n'ont été formées en Europe qu'en 1829, on peut considérer que la société de tempérance de Montréal Pa été la première fondée, si on en excepte celle des États-Unis. La personne à qui Montréal doit l'établissement de cette société, est le Rév. Joseph S. Christmas, alors ministre de l'église américaine presbytérienne qui est mort depuis longtemps mais dont le souvenir doit vivre dans le cœur de tous les philanthropes. Après une éloquente adresse de sa part 29 personnes signèrent la promesse d'abstinence, et fondèrent, le même soir, la société de Montréal pour l'avancement de la tempérance.

La société rencontra une aussi violente opposition à Montréal, que dans toute autre partie du monde. M. Christmas et ses collaborateurs eurent à souffrir beaucoup de persécutions; mais ayant foi dans leurs principes et dans la bonté de leur cause, ils gagnèrent graduellement un grand nombre d'adhérents.

La société de tempérance des jeunes hommes fut fondée en 1831, et donna à la cause un surcroît de vigueur et de triomphe.

Au commencement de l'année 1834 la première convention de tempérance pour le Bas-Canada eu lieu dans l'église baptiste à Montréal; il y eut 22 ministres présents, 28 médecins et 100 autres messieurs représentant 27 sociétés et 4258 membres.

En mai 1835, le premier numéro du *Canada Temperance Advocate* fut publié. En octobre de la même année, la société, formée en 1828, adopta la promesse d'abstinence totale.

Au commencement de 1836, il fut fait une grande opposition à la cause de la tempérance à Montréal, et il y eut des assemblées publiques pour en discuter les principes. Les chefs de l'opposition étaient MM. Rumbold et T. McGinn; ce dernier est maintenant le gardien de la prison de Montréal. La cause de la société fut en partie défendue par le Rév. G. W. Perkins et le Rév. W. Taylor, tous deux ministres de cette ville. Tant que la libre discussion fut permise la cause de la tempérance triompha, mais la liberté de discussion fut empêchée par la rudesse et la violence d'une populace ameutée, ce qui engagea ces messieurs à se reti-

rer. M. Rumbold se joignit immédiatement à la société et la discussion eut l'effet d'inculquer les principes de la réforme de la tempérance dans l'esprit public plus profondément que jamais.

En 1837 et 38 la cause de la tempérance éprouva un terrible échec, en conséquence des commotions civiles de l'époque, mais au printemps de 1839 les rapports du succès extraordinaire du Père Matthew en Irlande, inspirèrent un nouveau courage. Le Rév. Père Phelan et le Rév. C. Chiniquy commencèrent leur œuvre parmi les Irlandais catholiques et les Canadiens-français, et la poursuivirent avec un zèle et un succès extraordinaires.

Lors de l'union des provinces en 1840, il y eut une convention où les sociétés du Haut et du Bas-Canada furent invitées d'envoyer des délégués; 91 sociétés répondirent à l'appel; ces sociétés représentaient 13,618 membres.

En 1841 le format du *Temperance Advocate* fut doublé, et en 1842 le comité résolut de le publier tous les 15 jours au lieu d'une fois par mois. Dans cette année et les suivantes le comité employa des agents ambulants pour aller dans toute la province tenir des assemblées et former des sociétés partout où il serait possible.

Le chef de ces agents était le Révérend B. D. Wadsworth au zèle infatigable de qui la cause de la tempérance en Canada doit beaucoup. En 1844 il y avait 500 sociétés de tempérance dans cette province.

Dans ces années la cause fit beaucoup de progrès parmi les Canadiens-français par l'entremise et les efforts du Père Chiniquy. L'ordre des Réchabites fut introduit en Canada par M. James Brown, en mai 1844.

Le nombre actuel des personnes que sont de la tempérance totale dans le Bas-Canada ne peut être constaté avec précision. Mais l'estimation suivante peut être considérée comme approchant de la vérité. Canadiens et Irlandais atholiques 220,000; Anglais Américains protestans de 30, à 40,000. Le nombre de ceux qui adoptent le principe d'abstinence totale en pratique, sans être membres d'aucune société est beaucoup plus grand.

Le nombre dans le Haut-Canada, sans compter les enfants de la tempérance et les Réchabites, peut être estimé à 35,000, ou environ un cinquième de la population entière.

Moniteur Canadien.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

POPULATION DE SAN FRANCISCO.—La population actuelle de San Francisco, composée, chacun sait, d'émigrants de tous les pays du monde, s'élève déjà à 23,000 âmes. On peut dire que cette ville a été bâtie dans un jour.

EXPOSITION DE LONDRES.—Le Canada a envoyé 332 ballots ou caisses d'effets à Londres pour l'Exposition et les États-Unis 785. C'est beaucoup moins que nous, en égard à la différence de population.

COLLEGE EN AFRIQUE.—Il est probable qu'avant longtemps un Collège sera fondé en Afrique par une association formée dans l'état de Massachusetts dans le but de favoriser l'éducation dans cette partie du monde. C'est à Libéria qu'on se propose de le placer. Les progrès qu'ont déjà faits la civilisation et le christianisme dans cette colonie et celles qui l'avoisinent donnent à espérer qu'un établissement d'éducation supérieure y sera éminemment utile.

—Un hôpital protestant sera établi sous peu à Québec.

—Les journaux ne paient plus de port dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

—Les presbytériens vont établir un collège à Buffalo.

—Un ministre de l'église méthodiste épiscopale a légué dernièrement la somme de \$100,000 pour l'établissement d'un Collège dans la Caroline du Sud.

—La Chambre a dû s'assembler avant-hier, comme on sait. Nous nous proposons de tenir nos lecteurs au courant de ce qui s'y fera d'important.

NARCISSE CYR, Rédacteur et Propriétaire.

V. LABELLE, Imprimeur.